

# La 1ère assemblée générale du CEDD

Centre Environnement et Développement Durable  
des Monts du Lyonnais

## L'info durable n°2 - Juin 2008

### La 1ère « AG » du CEDD

Le 27 mars dernier a eu lieu la 1ère assemblée générale du CEDD. Cette soirée a été l'occasion de dresser un premier bilan des projets menés par le CEDD depuis sa création en laissant notamment la parole aux partenaires du CEDD (Inspection académique, associations, professeurs des écoles, chambre des métiers...) et de présenter l'ensemble des projets en cours pour l'année 2008.

Cette première assemblée générale a mobilisé près de 80 personnes.



### Un Conseil d'administration renouvelé et élargi

Le Conseil d'administration, conformément à la volonté des fondateurs du CEDD, a été élargi et organisé en 4 collèges : associations, collectivités, entreprises et particuliers/membres fondateurs. Le CA compte désormais 20 membres qui ont élu le 22 avril dernier le nouveau bureau composé d'un président (J.L. Gauthier), d'un vice-président (R. Bellon); d'un trésorier (T. Manceau), d'un vice-trésorier (C. Doineau); d'un secrétaire (D. Ulmer) et d'un secrétaire adjoint (B. Bellon).

### La liste des membres du « nouveau C.A » par collège :

**Collège particuliers** : J.L. Gauthier, T. Manceau, D. Ulmer, G. Frenay, B. Bellon, L. Roy

**Collège associations** : B. Bros, A. Fritsch, R. Bellon, H. Furnion, A. Ulmer, R. Fayot, S. Garcia, H. Mouret,

**Collège entreprises** : I. Poncet, C. Doineau

**Collège Collectivités** : B. Chaverot, M. Cordonnier, M. Vittori, P. Herrero

### La parole aux nouveaux membres du CA !

Quelques membres du CA s'expriment sur leur motivation à rejoindre le CEDD :

« *Travaillons ! Il y a urgence !* », B. Chaverot, élu

« *Des initiatives multiples existent autour de nous... faisons les connaître* », B. Bros, association



Les membres du Conseil d'administration du CEDD

### Dernière minute ! Jardins de Cocagne

Les jardins de Cocagne du Pays de l'Arbresle et des Monts de Tarare préparent leur déménagement : ils quitteront Bully pour rejoindre la Tour de Salvagny début 2009.

Le chantier d'insertion se réinstalle dans un bâtiment bioclimatique prévu pour produire davantage d'énergie qu'il n'en consomme (panneaux photovoltaïque, puits canadien, murs en paille...).

Afin de l'aider dans l'avancement de ses travaux, le jardin de Cocagne du Pays de l'Arbresle organise des **chantiers participatifs** pour :

- le montage des murs en paille de ses futurs locaux du 30 juin au 11 juillet 2008
- Les enduits terre du 15 juillet au 5 septembre.

Pour plus d'infos : <http://www.jardnco.org/> 04.74.26.83.08.

### Le CEDD : un an déjà ...

Vie associative : une nouvelle étape !

Suite à sa première Assemblée Générale ordinaire de ce printemps, le CEDD a pu concrétiser le projet de ses membres fondateurs : confier le pilotage de l'association à un Conseil d'Administration étoffé composé d'acteurs du territoire représentatifs répartis en collèges. L'équipe est aujourd'hui au complet. C'est à la fois satisfaisant et porteur d'espoir ; aussi, je remercie l'ensemble des personnes qui, en entrant au CA, ont manifesté l'intérêt qu'elles portent aux actions du CEDD et accepté de donner de leur temps -souvent compté- pour apporter leur contribution au bon fonctionnement de la structure.

Nous avons maintenant à apprendre à travailler ensemble, à mettre en synergie nos savoirs, nos compétences mais également nos envies, nos projets pour faire nôtre le concept de Développement Durable, donner les moyens au CEDD d'en assurer, de façon pérenne, la promotion et animer les réseaux qui permettront l'émergence et le développement d'actions concrètes à l'échelle des Monts du Lyonnais.



### Une reconnaissance prometteuse.

Si l'association est toute jeune – deux années de travail prospectif et un an d'existence effective -, nous pouvons nous féliciter de la reconnaissance dont elle bénéficie tant auprès des acteurs du territoire que de nos partenaires professionnels ou institutionnels.

Citons pour exemples la distinction reçue de la Fondation de France qui a retenu le CEDD parmi les douze structures de la région Rhône-Alpes à qui elle a décerné un trophée pour l'exemplarité de leur action et l'intérêt manifesté par la Préfecture du Rhône qui, par la participation spontanée de M. CHIPONI – sous préfet- à une soirée de rendu d'étude, a apporté son soutien au travail en faveur des repas durables initié par le CEDD et ses partenaires producteurs ou établissements consommateurs collectifs.

Nous ne devons pas nous laisser griser par cette reconnaissance rapide ; c'est à la fois une réelle source de satisfaction et l'obligation faite de tout mettre en œuvre pour garder le cap et apporter un service de qualité au territoire.

### Un enjeu majeur : créer les conditions d'un financement pérenne du CEDD.

Si les choix faits par les membres fondateurs du CEDD et le professionnalisme des salariés ont permis d'assurer une bonne assise financière par l'obtention de subventions, nous avons aujourd'hui à anticiper la fin d'aides au démarrage et travailler à la recherche d'un fonctionnement qui permette une meilleure autonomie financière. C'est une volonté forte du CA et un groupe de travail, aujourd'hui en cours de constitution, devra apporter des éléments de réponses.

Enfin, je terminerai en rappelant notre attachement à faire du CEDD une structure « ouverte », au service d'une animation du territoire qui favorise la réflexion prospective, la concrétisation d'actions en faveur du Développement Durable et participe ainsi à un « Bien Vivre » partagé... le CEDD n'a pas de réelle raison d'être sans l'implication de chacun d'entre nous que l'on soit simple habitant, responsable associatif, professionnel, chef d'entreprise, élus, ...

Jean Louis GAUTHIER  
Président.



## Actions et projets en cours



### Formation tourisme durable

Référent (du CA) : Ginette Decultieux

Le but de cette démarche est d'informer et de former les professionnels du tourisme à cette notion de tourisme durable afin d'engager avec eux des actions à court, moyen et long terme. Une première formation a eu lieu au mois d'octobre rassemblant 80 personnes de provenance de tout l'ouest lyonnais (Collectivités, Offices de tourisme, associations, hébergeurs, restaurateurs et prestataires d'activités.) Les acteurs qui ont participé à cette journée, attendent aujourd'hui, qu'une dynamique de réseau soit engagée pour la construction de futurs projets. Ils ont néanmoins encore besoin de se former sur des domaines plus spécifiques pour aller dans cette approche du tourisme durable comme par exemple « maîtriser les dépenses énergétiques dans l'hôtellerie et la restauration ».

### Concertation et étude sur la gestion des déchets en direction des entreprises

Référent (du C.A) : Jean Louis Gauthier

Le but est d'accompagner les petites et moyennes entreprises qui ont des difficultés à valoriser ou réduire leurs déchets. Une première réunion a eu lieu avec des partenaires en charges des activités économiques (OSER, GELF, Chambre des Métiers et de l'artisanat du Rhône et Loire, Chambre du commerce et de l'industrie, Communautés de communes du SIMOLY). Il a été décidé de trouver des leaders dans ce domaine pour créer des groupes de travail et définir les actions à mettre en œuvre.



### Le rôle de la haie

Référent (du C.A): Daniel Ulmer

Suite à une étude et à une conférence sur la biodiversité dans les Monts du Lyonnais, un groupe de travail s'est constitué pour donner un ancrage local à cette réflexion. Cette commission a décidé d'organiser un cycle de soirées découvertes sur le thème de la biodiversité. La première soirée a porté sur le « rôle et l'importance de la haie dans les Monts du Lyonnais ». Le point d'orgue du cycle de ces conférences sera l'implantation d'une haie par différents acteurs du territoire (chasseurs, écoles, associations environnementales, association de randonneurs, communes, pêcheurs, agriculteurs...). Cette élaboration collective devrait permettre de mieux prendre en compte les bénéfices qu'offre une haie dans nos paysages et par conséquent celui de la biodiversité.



### Repas d'agriculture durable et circuits courts d'alimentation

Référent (du C.A) : René Bellon

Il s'agit de sensibiliser à une consommation responsable (relation consommateur et producteur) afin d'engager une étude de faisabilité sur la mise en place de repas dans les établissements scolaires et faciliter la mise en place de plates formes de distribution. L'objectif est de permettre et d'inciter les structures de restauration collective du territoire à s'approvisionner localement. Une étude de faisabilité est lancée avec les producteurs et les partenaires de la démarche.

### Coopération avec le Pays Avre et Iton : Séjour d'éducation au développement durable

Référent : Thierry Manceau

Ce projet de coopération s'inscrit dans la formation des structures de loisirs. Les habitants du Pays Avre et Iton ( Basse-Normandie) viendront découvrir les Monts du Lyonnais et nos projets de développement durable en cours. Idem pour les habitants des Monts du lyonnais. Ce jumelage permettra d'enrichir les contenus de la formation et de développer des partenariats à plus long terme. Ces projets de coopération sont encouragés et financés par l'Union européenne.

### Programme d'Education au Développement Durable

Référent (du C.A) : Bernard Bros

L'Inspection Académique de Grézieu-la-Varenne et de Feurs sont partenaires de ce programme. Plusieurs prestataires extérieurs ont signé une convention avec le CEDD pour réaliser des actions éducatives (Naturama, Frapna 42 et 69, Hespul, LPO, CORA, OKIOS, Robin des villes, Apieu mille feuilles, Artisans du monde, Equisol, Côté Jardin, Arthropologia, Pass Jardin...). Les établissements scolaires peuvent donc bénéficier d'un accompagnement spécifique pour monter des projets exemplaires.



### Formation sur l'éducation au développement durable sur le temps de loisirs

Référent (du C.A) : Thierry Manceau

Les MJC et centres sociaux des Monts du Lyonnais ont été associés à cette réflexion et à la mise en place des premières actions. Le but est de former les animateurs des structures de loisirs à l'éducation au développement durable dans leur approche pédagogique et également dans la gestion de leur structure. Les Directions départementales Jeunesse et Sport de la Loire et du Rhône souhaitent encourager cette démarche.

proche pédagogique et également dans la gestion de leur structure. Les Directions départementales Jeunesse et Sport de la Loire et du Rhône souhaitent encourager cette démarche.

### Elaboration d'une grille d'évaluation répondant aux critères du développement durable: Référent du CA : Thierry Manceau

Le rôle du CEDD est bien d'accompagner et non de juger les actions pour un développement durable. Il est donc important de ne pas se contenter d'une évaluation subjective des projets mais d'être dans une approche systémique. Le rôle de cette évaluation sera d'autant mieux compris qu'elle sera élaborée et construite avec les acteurs des projets. Le CEDD doit donc mettre en place une méthodologie qui permette une expertise et une amélioration des projets. Un groupe de travail doit être programmé l'année prochaine en associant plusieurs responsables et porteurs de projets. Le CEDD pourra ensuite faire part de son expérience aux structures du territoire pour qu'elles utilisent de tels outils.